

TABLEAU N°65

Modifié par les décrets n°s 89-667 du 13-9-89, 92-1348 du 23-12-92 et 2003-110 du 11-02-2003

Lésions eczématiformes de mécanisme allergique

Date de création : 19 juin 1977

Dernière mise à jour : 13 février 2003

DÉSIGNATION DE LA MALADIES	DÉLAI de prise en charge	LISTE INDICATIVE DES PRINCIPAUX TRAVAUX susceptibles de provoquer ces maladies
Lésions eczématiformes récidivant (<i>après nouvelle exposition</i>) en cas de nouvelle exposition au risque ou confirmées par un test bicutané positif au produit manipulé.	15 jours	<p>Préparation, emploi, manipulation des agents nocifs limitativement énumérés ci-après :</p> <p>A. - Agents chimiques :</p> <p>Acide chloroplatinique ; Chloroplatinates alcalins ; Cobalt et ses dérivés ; Persulfates alcalins ; Thioglycolate d'ammonium ; Epichlorhydrine ; Hypochlorites alcalins ; Ammoniums quaternaires et leurs sels, notamment dans les agents détergents cationiques ; Dodécyl-aminoéthylglycine ; Insecticides organo-chlorés ; Phénothiazines ; Pipérazine ; Mercapto-benzothiazols (<i>accélérateur de vulcanisation</i>) ; Sulfure de tétraméthyl-thiurame ; Acide mercapto-propionique et ses dérivés (<i>acrylates et polythiols</i>) ; N-isopropyl N'-phénylparaphénylène-diamine et ses dérivés ; Hydroquinones et ses dérivés ; Dithiocarbamates ; Sels de diazonium, notamment Chlorure de diéthylaminobenzène diazonium (<i>papier diazo</i>) ; Benzisothiazoline-3-one ; Dérivés de la thiourée ; Acrylates et méthacrylates ; Résines dérivées du para-tert-butylphénol et du para-tert-butyl-catéchol ; Dicyclohexylcarbodiimide. (<i>Dérivés de l'acide métacrylique.</i>) Glutaraldéhyde.</p> <p>B. - Produits végétaux ou d'origine végétale :</p> <p>Produits d'extraction du pin, notamment essence de térébenthine, colophane et ses dérivés ; Baume du Pérou ; Urushiol (laque de Chine) ; Plantes contenant des lactones sesquiterpéniques (notamment artichaut, arnica (<i>tulipe</i>), chrysanthème, camomille, laurier noble, saussurea, frullania, bois de tulipier, armoise, dahlia) ; Primevère ; Tulipe ; Alliacées (notamment ail et oignon) ; Farines de céréales.</p>